

AVIS DE CONVOCATION AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE LAVIGNE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de l'Association de Chasse et de Pêche Lavigne se tiendra le samedi 8 avril 2023 de 9h à midi au Centre des loisirs Marcel-Thériault, situé au 250, 65e Avenue, Saint Côme, JoK 2Bo. Seuls les membres en règle au **30 novembre 2022** de l'association posséderont un droit de parole et de vote lors de l'assemblée.

Tel que stipulé aux règlements de l'association, voici l'ordre du jour de l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- A) MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT
- B) NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
- C) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- D) QUORUM
- E) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 26 MARS 2022
- F) RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
- G) PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS
- H) NOMINATION DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE
- I) PRÉSENTATION DES CONFÉRENCIERS ET DES INVITÉS

- 1) Présence de M. François Couture, ingénieur forestier du regroupement des 4 ZEC de Lanaudière pour une présentation sur la foresterie.
- 2) Présence de M. Robert Gauvin, biologiste du regroupement des 4 ZEC de Lanaudière pour une présentation sur l'état des habitats fauniques.
- 3) Présence de Mme Claudine Ethier, directrice adjointe du Service d'aménagement de la MRC Matawinie et coordonnatrice de la Table GIRT de Lanaudière pour une présentation sur l'utilisation des chemins multi usages. (À confirmer)

J) RAPPORTS DES COMITÉS

- 1) Foresterie (Nathalie Poitras)
- 2) Chasse (Serge Malo)
- 3) Pêche (Jérémy Tremblay)
- 4) Dossier Web (Benoît Laporte)
- 5) Regroupement des 4 ZEC de Lanaudière (Benoît Laporte)
- 6) Tarification (Daniel Bouchard)
- 7) Projet TGIRT (Jérémy Tremblay)
- 8) Camping (Alain Bordeleau)
- 9) Rapport du directeur général (Michel Croteau)

K) ÉLECTIONS
L) PÉRIODE DE QUESTIONS
M) CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Aucun ajout à l'ordre du jour ne sera permis à moins qu'il ait été soumis au siège social de l'Association cinq (5) jours (120 heures) avant l'ouverture de l'assemblée générale annuelle et qu'il ait été demandé par au moins vingt (20) membres en règle qui signent la requête.

ELECTIONS 2023

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
LAVIGNE**

Siège no 1 : Benoit Laporte
Siège no 2 : Jean-Louis Dubé
Siège no 3 : Alain Bordeleau
Siège no 7 : Daniel Bouchard

Tout membre intéressé à postuler à un siège à cette élection devra compléter un formulaire de mise en candidature qui peut être obtenu au bureau de la ZEC au 541 rang de l'Arnouche, Saint-Zénon, Québec, JoK 3No. Sur demande, le bulletin peut aussi être envoyé par la poste ou par courriel.

Ce membre doit être appuyé par cinq (5) membres en règle et un membre ne peut appuyer plus d'une candidature.

La formule de mise en candidature complétée et signée doit être retournée par courrier recommandé ou remise en main propre au 541, rang de l'Arnouche, Saint-Zénon, Québec, JoK 3No, et ce dans une enveloppe cachetée avec mention « MISE EN CANDIDATURE », 7 jours (168 heures) avant l'ouverture de l'assemblée.

Pour toute information ou obtention d'un bulletin de mise en candidature, veuillez communiquer par téléphone avec le secrétaire au 450-884-5521 extension 223.

Saint-Zénon, le 8 mars 2023

Daniel Bouchard
Secrétaire-trésorier